

Quels troubles ?

Les troubles spécifiques des apprentissages sont **durables** et comprennent :

- le **trouble de la lecture** (dyslexie)
- le **trouble de l'expression écrite** (dysorthographe)
- le **trouble du calcul** (dyscalculie)

Ils peuvent être associés à :

- un **trouble du langage oral** (dysphasie)
- un **trouble développemental de la coordination** (dyspraxie) souvent associé à un **trouble de l'écriture** (dysgraphie)
- un **déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité** (TDA/H)

On estime que 5 à 12% d'enfants souffrent de troubles spécifiques du développement du langage et des apprentissages en France. Chaque enseignant en accueille dans sa classe.

Que faire ?

Dialoguer avec les parents et écouter leurs inquiétudes.

Conseiller aux familles :

- de contacter l'entrée de parcours Occitadys : <https://dgxy.link/parctsla>
- de se rapprocher d'une association spécialisée dans les troubles des apprentissages.



Demander conseil à un interlocuteur de proximité parmi les professionnels suivants : **réfèrent PIAL, coordonnateur ULIS, psychologue scolaire ou médecin scolaire** de l'établissement.

Encourager l'élève.

Mettre en place sans attendre des **aménagements** afin de permettre à l'enfant de continuer à acquérir des connaissances malgré ses difficultés, tout en évitant la double tâche.

Vous trouverez des suggestions sur <https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>



2nd degré

Il lit difficilement, est maladroit en sport, il écrit mal,...

Et si ce n'était pas un défaut de stimulation à la maison ou un manque d'application ? ...

Il n'écoute pas, bouge sans arrêt, perturbe le cours, oublie ses affaires, ses cahiers sont mal tenus, il ne note pas tous ses devoirs, ...

Et s'il ne le faisait pas exprès ? ...

Les troubles des apprentissages

REPÈRES POUR LES ENSEIGNANTS ET L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Ce que je peux observer :

L'élève a des difficultés **durables**, malgré le PPRE et l'étayage familial.

Il est en **décalage** avec les autres élèves.

Ses compétences sont très **hétérogènes** selon les domaines et au fil du temps.

PAR EXEMPLE :

- Il peut être très brillant à l'oral, mais avoir des difficultés à répondre à une consigne écrite ou ne pas parvenir à produire à l'écrit.
- Au niveau de la coordination motrice, il n'est peut être pas très maladroit mais il ne parvient pas à suivre le rythme des autres et se replie sur lui-même.
- Il peut avoir des difficultés d'attention mais être par moment hyper concentré sur une activité qui l'intéresse et le motive.

Ce qui doit alerter ?

Un ou plusieurs des signes suivants :

Lenteur de lecture

Manque de vocabulaire

Difficultés importantes en orthographe

Difficultés à apprendre les langues, en particulier l'anglais

Cahiers mal tenus

Maladresse en sport

Difficultés d'écriture

Tracés maladroits, imprécis avec la règle ou le compas

Difficultés d'organisation (oublie ses affaires, utilise mal son agenda, ...)

Remue en classe, perturbe les cours,

Ne retient pas ses leçons alors qu'il passe beaucoup de temps à étudier,

....

L'élève peut réussir mais au prix d'une plus grande lenteur et d'efforts qui le fatiguent et le rendent moins disponible pour les apprentissages.

Pourquoi y penser ?

Des difficultés rapportées, en particulier lors du **1er conseil de classe**, doivent permettre d'évoquer ces troubles.

Un problème de comportement pourrait cacher un trouble des apprentissages !

Le **CPE** et l'**infirmière scolaire** jouent alors un **rôle central** dans le repérage des troubles.

S'ils ne sont pas repérés, ils risquent de **perturber durablement** la scolarité et le quotidien de l'élève :

- baisse de l'estime de soi,
- difficultés d'intégration lors des activités collectives,
- évitement des tâches scolaires,
- reproches injustes à l'école ou à la maison (paresse, manque de soin),
- attitudes d'opposition,
- altération du climat familial,
- conduites à risque,
- dépression,
- phobie scolaire,
- difficultés d'insertion professionnelle,
- ...